SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE : CHOC ÉLECTRIQUE ET NORME CSA Z-462

30 ET 31 JANVIER 2024

Ce cours offert par Schneider-Electric, élabore sur les deux risques fondamentaux liés au travail avec des équipements électriques sous tension ou à proximité de ceux-ci l'électrisation l'éclat d'arc (Arc Flash). Le cours traitera également des mesures de sécurité suivantes et associées à ces risques : verrouillage de l'équipement électrique procédures de mise à la terre temporaire, entretien de l'équipement de protection individuelle.

La norme CSA Z-462-21 est obligatoire pour le cours

VIRTUEL

VIA Webex

DURÉE

2 sessions de 4 heures
8h à midi

FORMATEUR

Patrice Lacombe
Formateur senior
Schneider Electric

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

20 janvier 2024

Inscription

Formation 8 heures	
Catégorie	**Coût**
Membre AQHSST Individuel ou chercheur	200 $
Membre AQHSST Employeur	235 $
Membre AQHSST Étudiant	115 $
Non-membre de l'AQHSST ou public	300 $

CONTENUS

- L'effet du courant électrique sur le corps humain.
- Les exigences de formation en matière de sécurité électricité que doivent connaître les travailleurs qualifiés.
- L'état de l'art, au Canada, dans les Codes, Réglementations et Normes adressant le risque de choc.
- Les risques de choc électrique, énumérer les étapes à suivre dans le cadre d'une analyse de danger de choc électrique et décrire chacune de ces étapes.
- Les deux périmètres de protection contre les chocs électriques présentés dans la norme CSA Z-462 et décrire leur utilité.
- Les étapes permettant d'obtenir des conditions de travail sécuritaires sur le plan électrique.
- Ce que sont un éclat d'arc et une explosion électrique et les blessures qu'ils peuvent causer.
- Les équipements de protection individuelle appropriés pour la protection contre les dangers d'éclats d'arc électrique.